

**ASSOCIATION DES AGENT-E-S D'ADMINISTRATION COMMUNALE
DU DISTRICT DE LA SARINE AFAAC Sarine**

**Procès-verbal de l'assemblée générale
du 7 mai 2022 – 08h00 à la Grange à Villars-sur-Glâne**

Présidence : Mme Valérie Maillard

Présences : 20 personnes selon liste de présence

Excusés : Mme Anette Leuzinger Présidente de l'Association cantonale
 Mme Lise-Marie Graden Préfète de la Sarine

Mesdames Gisèle Nicolet, Valérie Kolly, Erika Chappuis, Laurence Schafer, Mélanie Chollet, Fabienne Page, Caroline Blanc, Corinne Terreaux, Chantal Duennenberger, Chantal Ayer, Chantal Gobet, Sandra Maradan, Angélique Jenny et MM Laurent Simont-Vermot, Richard Jordan et David Stulz ainsi que le personnel des administrations communales de La Sonnaz, Ponthaux et de Grolley.

Il est 08h00 quand, au nom du comité de l'Association, Mme Valérie Maillard, Présidente, souhaite la plus cordiale bienvenue à toutes et à tous et plus particulièrement à M. Bruno Marmier, Syndic de Villars-sur-Glâne et ouvre officiellement l'assemblée annuelle.

Elle souligne que les membres ont été invités à participer à cette assemblée par courrier adressé à toutes les administrations communales en date du 6 avril 2022 et demande s'il y a des remarques concernant la convocation et l'ordre du jour.

Comme il n'y a pas de remarques, la présidente passe la parole à M. Bruno Marmier pour le message des autorités communales.

M. Marmier remercie l'Association pour l'invitation et apporte les salutations de la commune de Villars-sur-Glâne. Il est heureux de participer à cette assemblée et relève que le travail des agent-e-s d'administration est varié, complexe et exigeant pour répondre aux toujours plus grandes attentes de la population. Il relève également le fait que ces rencontres entre les agent-e-s d'administration permettent de développer les connaissances et le savoir-faire ce qui amène également de meilleures collaborations entre les communes. Le travail du personnel administratif est en constante augmentation et subit des changements auxquels il faut faire face en permanence. Les grandes comme les petites communes ont de nombreux défis à relever notamment avec MCH2, la numérisation qui prend toujours plus de place et la transition énergétique. De nombreux projets touchent les communes comme les projets éoliens. Des projets qui révèlent que la population n'est plus d'accord d'être mise devant le fait accompli et s'oppose aux avis des Conseils communaux. Enfin il souhaite à chacune et chacun une belle sortie et informe l'assemblée que la commune de Villars-sur-Glâne offre le café et les croissants.

Avant de débiter l'assemblée, et pour la bonne forme, la Présidente nomme un scrutateur: M. Nicolas Wolleb

L'ordre du jour est le suivant :

1. Procès-verbal de l'assemblée du 9 octobre 2020
2. Présentation, rapport des vérificateurs et approbation des comptes 2020 et 2021
3. Rapport de la Présidente
4. Information de l'Association cantonale
5. Remise des diplômes
6. Divers

1. Procès-verbal de l'assemblée du 9 octobre 2020

Le procès-verbal de l'assemblée du 9 octobre 2020 a été adressé à chaque membre avec la convocation. Il n'est donc pas lu.

Celui-ci n'appelant aucune remarque, il est approuvé par main levée. Mme la Présidente remercie Mme Jocelyne Cotting pour sa rédaction.

2. Présentation, rapport des vérificateurs et approbation des comptes 2020 et 2021

Mme Maillard cède la parole à M. Laurent Chammartin, caissier de l'Association, pour la présentation des comptes arrêtés au 31 décembre 2020 qui bouclent avec un bénéfice de Fr. 50.50.

Il donne quelques précisions et informations, à savoir que le nombre d'écritures est stable, que les cotisations des communes se sont élevées à Fr. 2'990.- pour l'année 2020.

Mme la Présidente remercie M. Chammartin pour cette présentation. Elle cède la parole à Mme Chantal Caputo, vérificatrice, pour la lecture du rapport.

Mme Chantal Caputo donne lecture du rapport des vérificatrices des comptes réunies le 3 novembre 2021. Au terme de sa lecture, elle recommande à l'assemblée d'approuver les comptes 2020 tels que présentés et d'en donner décharge, avec remerciements, au caissier et au comité.

Mme la Présidente remercie Mme Caputo pour la lecture de ce rapport.

Aucune question n'est formulée. Les comptes 2020 sont approuvés à l'unanimité, avec décharge au caissier et au comité.

Mme Maillard cède à nouveau la parole à M. Laurent Chammartin, caissier de l'Association, pour la présentation des comptes arrêtés au 31 décembre 2021 qui bouclent avec un bénéfice de Fr. 5'639.05.

Il donne quelques précisions et informations, à savoir que le nombre d'écritures est très faible en raison du manque d'activités dues au Covid, que les cotisations des communes se sont élevées avec les nouveaux tarifs à Fr. 7'700.- pour l'année 2021, que la cotisation à l'association cantonale s'est élevée à Fr. 1'500.-. Les comptes Postfinance ont été fermés et les montants transférés à la BCF qui ne prélève pas de frais de tenue de compte.

Mme la Présidente remercie M. Chammartin pour cette présentation et pour son travail. Elle cède la parole à Mme Sandrine Hermann, vérificatrice, pour la lecture du rapport.

Mme Sandrine Hermann donne lecture du rapport des vérificatrices des comptes réunies le 4 mai 2022. Au terme de sa lecture, elle recommande à l'assemblée d'approuver les comptes 2021 tels que présentés et d'en donner décharge, avec remerciements, au caissier et au comité.

Mme la Présidente remercie Mme Hermann pour la lecture de ce rapport.

Aucune question n'est formulée. Les comptes 2021 sont approuvés à l'unanimité, avec décharge au caissier et au comité.

3. Rapport de la Présidente

Mme Valérie Maillard s'adresse à l'assemblée :

Petite rétrospective de ce qui s'est passé depuis la dernière assemblée du 9 octobre 2020 et vous l'imaginer bien mon intervention sera très courte.

Nous avons eu la chance de pouvoir, malgré la pandémie, maintenir notre assemblée le 9 octobre 2020 à Treyvaux. C'est lors de cette assemblée (en présence de 35 personnes) que nous avons modifié le nom de l'association (AFAAC Sarine) ainsi que ses statuts. En raison du Covid-19, la traditionnelle sortie raquette du début de l'année 2021 n'a pas eu lieu et le comité fraîchement élu ne s'est réuni la première fois que le 26 mai 2021 afin de se constituer et de fixer les dates importantes telle qu'une assemblée. Bien malgré nous, tout a été annulé. Donc l'activité du comité en 2021 s'est réduite à de nombreux échanges par courriels et à deux rencontres en « présentesielles ».

Quel plaisir nous avons eu de pouvoir faire notre traditionnelle sortie raquettes en 2022, à nouveau sans raquette aux pieds qui s'est déroulée le 21 janvier dernier au Mont de Riaz. Notre promenade s'est terminée par une excellente fondue à la buvette avec « Certificat Covid » obligatoire mais malgré tout avec un beau succès.

Le comité s'est réuni le 17 mars 2022, pour organiser cette assemblée et nous avons eu de nombreux contacts par messagerie électronique, moyen par lequel nous pouvons régler de nombreux points.

Pour terminer, je voudrais remercier tous mes collègues du comité pour leur précieuse collaboration, pour leur soutien et leur engagement et pour la souplesse dont ils ont fait preuve durant cette période un peu chahutée et vous tous pour la confiance que vous nous témoignez.

4. Information de l'Association fribourgeoise (AFAAC)

Dans la mesure où la Présidente cantonale est excusée pour cette assemblée, Mme Maillard transmet quelques informations sur l'association cantonale.

Le 10 octobre 2019, les délégués ont accepté à l'unanimité le changement de nom et les nouveaux statuts de l'association cantonale, désormais nommée Association fribourgeoise des agents d'administration communale (AFAAC). En plus du nom, un des changements importants est l'ouverture de l'assemblée annuelle à tous les membres des associations de districts en lieu et place des trois délégués par district. Il s'agissait là d'une volonté de rendre l'association fribourgeoise plus visible et de lui donner une assise plus importante.

Les délégués ont également accepté une dépense pour la création d'un nouveau site Internet sur lequel chaque association de district ont une page. Les documents relatifs à notre assemblée d'aujourd'hui s'y trouvent. L'adresse du site est www.afaac.ch.

Autrement, le comité cantonal est sans cesse à l'affût : il se manifeste auprès des chefs de projets pour faire valoir les intérêts des praticiens des communes. Un tissu de contacts et des collaborations s'intensifient entre Canton, Préfecture et Communes. L'association cantonale peut compter sur de nombreux collègues du canton dans le cadre des différents groupes travail. Nous ne nous impliquons que lorsqu'il s'agit de domaine touchant directement les tâches des administrations communales.

Le comité de l'AFAAC a décidé en juillet 2020 de reporter en raison de la situation sanitaire liée au Covid-19 son assemblée annuelle prévue le 5 novembre 2020 et ouverte à tous les membres des associations de district. L'assemblée n'a pas eu lieu en 2021 en présentesielle mais au moyen d'un doodle pour entres autres, valider les comptes 2019, 2020 ainsi que les budgets 2020, 2021 et 2022.

L'AFAAC est actuellement en train de renforcer ses liens avec l'ACF et une séance avec le président et la directrice de l'ACF et une délégation de l'AFAAC est fixée au 11 mai prochain.

Je vous invite à vous rendre régulièrement sur le site de l'AFAAC pour prendre connaissance des différentes activités et prises de position.

Aucune question n'est formulée à propos de l'association fribourgeoise.

5. Remise des diplômes

Trois diplômes sont décernés pour les 20 ans d'activité de Mme Chantal Caputo (Commune du Mouret), Mme Cornélia Bartholomä (Commune du Gibloux) et Mme Claudia Barras (également Commune du Gibloux).

Madame Nadia Galley reçoit également un diplôme pour le 20 ans d'activité, diplôme qu'elle devait recevoir en 2020 et dont la remise a été retardé en raison de la modification du changement de nom de l'association (AFAAC).

La Présidente adresse toutes ses félicitations aux diplômées et propose à l'assemblée de les applaudir pendant que Laurent Wolfer leurs remet leur diplôme.

6. Divers

La parole est donnée aux personnes présentes.

Comme il semble ne pas y avoir d'intervention, avant de clore cette assemblée, la Présidente informe l'assemblée qu'il y a environ une heure à disposition pour prendre le café et rejoindre le car pour se rendre à St-Imier. Le départ est prévu pour 9 heures 30.

Elle invite chacun à passer auprès de Laurent Chammartin pour s'acquitter du montant de Fr. 80.00 pour la participation à la sortie, le solde étant pris en charge par la caisse de l'association.

Au terme de cette assemblée, la Présidente remercie chacune et chacun pour sa participation et la confiance témoignée. Elle souhaite à tous beaucoup de plaisir pour la suite de cette journée.

Fin de l'assemblée à 08h30.

Pour le comité

Jocelyne Cotting, secrétaire

Pierrafortscha, le 7 mai 2022